

# RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ESTP GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE LA CONSTRUCTION

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025**

VAGUE E

Rapport publié le 24/07/2025



Au nom du comité d'experts :

Frank Debouck, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

## Messages-clés de l'évaluation

L'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP) est une école d'ingénieurs spécialisée dans le domaine de la construction au sens large dont l'origine remonte à 1891. L'école centenaire a été habilitée par la Commission des titres d'Ingénieur (CTI) dès 1934 et a obtenu en 2015 la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (Eespig). L'école bénéficie d'une grande reconnaissance des fédérations professionnelles et déploie une stratégie d'implantation sur plusieurs campus auprès de collectivités soucieuses de développer une activité d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR) au sein de leur territoire. En 2020, une nouvelle direction de l'établissement a été installée pour porter une ambition nouvelle qui mobilise fortement les personnels, qui renforce l'activité de la recherche du fait de la croissance du nombre d'enseignants-chercheurs durant la période évaluée et qui poursuit la stratégie d'implantation de l'école au sein d'une pluralité de territoires, au risque que ne soit plus totalement maîtrisé le modèle économique de l'établissement.

<b>FORCES PRINCIPALES</b>	<b>FAIBLESSES APPELANT UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Un très fort degré de reconnaissance de l'établissement par les branches professionnelles et par de grandes entreprises, qui accompagne une solide implantation dans les territoires.</li><li>- Une stratégie internationale pleinement développée qui offre à l'ESTP de nombreuses possibilités.</li><li>- Une offre de formation d'ingénieur revue et déployée au sein de nouveaux campus, élargie avec des bachelors et Mastères Spécialisés, et qui renforce la visibilité de l'ESTP dans le domaine de la construction durable.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un modèle économique fragile, compte tenu du développement de plusieurs campus et du renforcement récent de l'activité de recherche.</li><li>- Une transformation ambitieuse qui mérite d'être plus fortement accompagnée et un management intermédiaire à stabiliser et à structurer.</li><li>- Un dialogue limité entre la communauté étudiante et l'école, qui mérite d'être davantage formalisé.</li><li>- Une stratégie en matière de recherche affaiblie par l'absence d'une feuille de route précisément définie.</li></ul>

## RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Stabiliser une équipe de direction pérenne pour mettre en œuvre le projet stratégique de l'établissement, en veillant à accompagner la conduite du changement afin d'améliorer la qualité de vie au travail.
- Mettre en place une organisation de suivi du pilotage plus performante, ainsi qu'une analyse fine de la situation financière pour s'assurer de la réalisation des objectifs affichés en matière de développement des campus et de croissance des équipes d'enseignants-chercheurs qui y sont affectées.
- Définir une politique de la recherche pilotée par une direction de la recherche stabilisée et portée par un conseil scientifique actif. Consolider un projet dans ce domaine en adéquation avec les moyens humains et la répartition de l'école sur plusieurs sites.
- Renforcer le rôle des représentants étudiants dans la gouvernance de l'établissement.

## Conclusion du comité d'experts sur le renouvellement du statut d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (Eespig)

Le comité considère que l'établissement, en tant qu'Eespig, s'acquitte pleinement de ses missions de formation d'ingénieurs pour le secteur du bâtiment et des travaux publics, qu'il se soucie de développer des activités de recherche dans le domaine de la construction et qu'il conduit avec volontarisme une politique d'accueil de boursiers (environ 30% par an) en lien étroit avec les fédérations et les entreprises du BTP.

Il estime cependant que l'établissement gagnerait à accentuer son engagement dans les politiques de site où il est impliqué, en prenant une part active à la convention de coordination territoriale qui succèdera à la ComuE Paris-Est Sup et à l'Alliance pour les sciences et la technologie Paris-Cachan.

# Présentation de l'établissement

## 1 / Caractérisation de l'établissement et de son territoire

### L'établissement

- **Date de création** : L'ESTP est fondée en 1891 par Léon Eyrolles et ouvre son campus à Cachan en 1904. L'école est accréditée par la CTI en 1934.
- **Nombre d'étudiants** : 3322<sup>1</sup>.
- **Répartition des effectifs étudiants pour l'année 2023-2024<sup>2</sup>** :

Nombre d'étudiants	3322
Nombre d'étudiants en formation d'ingénieur	77 %
Nombre d'étudiants en Masters Spécialisés et titre Visé	19%
Nombre d'étudiants en formation Bachelor	4 %
Pourcentage d'étudiantes	32 %
Pourcentage d'étudiants étrangers entrés en 2023	15,5 %
Pourcentage de boursiers du Crous et de l'école <sup>3</sup>	28%

- **Taux d'insertion** : 95 % des diplômés sont en emploi ou en poursuite d'études six mois après leur diplomation pour la promotion des diplômés 2023<sup>4</sup>.
- **Taux de réussite** : le taux de réussite en 1<sup>re</sup> année de cycle de la formation d'ingénieur est de 95,5 % pour l'année 2022-2023 et le taux de réussite au diplôme d'ingénieur pour la même année est de 96%.
- **Frais d'inscription** : Les frais de scolarité annuels pour la formation d'ingénieur sont de 9700 euros et ils varient de 7100 euros à 7800 euros pour les inscriptions en Bachelor pour l'année 2024-2025.
- **Ressources humaines pour l'année au 31/10/2023** : le personnel était au nombre de 233, dont 217 en CDI, 15 en CDD et 1 en CDII. Parmi le personnel en CDI et CDD, 14 sont dans la catégorie des employés, 94 dans celle des techniciens et 124 sont des ingénieurs ou cadres<sup>5</sup>. L'ESTP compte au sein de l'Institut de recherche ESTP<sup>6</sup> 37 enseignants-chercheurs et 16 personnels d'aide à la recherche<sup>7</sup>. 59% du personnel sont des femmes. La répartition sur les cinq sites est la suivante : 80% à Cachan, 7% à Troyes, 6% à Paris, 5% à Dijon et 2% à Orléans.
- **Budget en 2023-2024** : 38,4 M€ de produits, dont 24,1 M€ de frais de scolarité, 2,8 M€ de recettes en formation continue, 2,4 M€ de subvention MESR, 1,4 M€ de taxe d'apprentissage et 1 M€ provenant de la fondation et 5,5 M€ de produits divers. Parmi les charges, le personnel administratif représente 12,5 M€ de masse salariale, les vacataires 4 M€ et les enseignants permanents 4 M€<sup>8</sup>, 0,7 M€ sont consacrés à

<sup>1</sup> Données certifiées CTI 2024.

<sup>2</sup> Données certifiées CTI 2024.

<sup>3</sup> Rapport d'autoévaluation, page 59.

<sup>4</sup> Données certifiées CTI 2024.

<sup>5</sup> Annexe Bilan social 2023 du Rapport d'autoévaluation : AO13 ESTP BDESE au 31.10.2023.

<sup>6</sup> L'Institut de Recherche ESTP est le nouveau nom de l'Institut de Recherche en Constructibilité (IRC).

<sup>7</sup> Rapport d'évaluation du Hcéres campagne 2024-2025 de l'Institut de recherche ESTP.

<sup>8</sup> Annexe du rapport d'autoévaluation : AO7 Budget révisé 2023-2024 et note de présentation.

des bourses attribuées, 0,7 M€ pour les loyers, 0,5 M€ pour charges d'emprunt, 4,6 M€ pour autres charges et 10,6 M€ concernent le fonctionnement.

- **Patrimoine immobilier<sup>9</sup>** : L'école est implantée sur cinq campus. Elle est propriétaire de l'un d'entre eux, celui de Cachan, qui représente un domaine de 5,3 hectares. L'ESTP est locataire à Paris (864 m<sup>2</sup>), à Dijon (4500 m<sup>2</sup>), à Orléans (3342 m<sup>2</sup>) et à Troyes (3836 m<sup>2</sup>).
- **Production scientifique** : 108 articles ont été produits dans des revues internationales à comité de lecture entre 2018 et 2023<sup>10</sup>.
- **École doctorale** : L'Institut de Recherche ESTP est rattaché à l'école doctorale Sciences, Ingénierie et Environnement de la ComuE Paris-Est Sup.
- **L'ESTP est titulaire du label « Bienvenue en France » avec deux étoiles depuis 2023.**
- L'école dispose de la **qualification d'Eespig** par décret du 6 juillet 2015 (renouvellement par le décret du 23 avril 2020).

### Contexte territorial

- **Population étudiante de la région Île-de-France** : environ 734 000 étudiants, soit le quart de la population étudiante française, dont 392 233 étudiants dans l'académie de Paris et 236 981 étudiants dans l'académie de Versailles.
- La région Île-de-France accueille **36 écoles d'ingénieurs**.
- En France, **64 écoles sont labélisées Eespig**, dont 33, c'est-à-dire 52 %, sont des écoles d'ingénieurs. 14 sont situées en Île-de-France<sup>11</sup>.

## 2 / Recommandations de la précédente évaluation (rapport publié le 11/09/2019)

Les recommandations du précédent rapport d'évaluation ont été considérées par le comité d'évaluation dans le cadre de ses travaux. Leur analyse est détaillée dans le corps du rapport.

Recommandations	Suivi
Continuer à recentrer la thématique de recherche en diminuant la multiplicité des projets et en focalisant sur des domaines scientifiques identifiés, amplifier le soutien au développement de l'IRC	Partiellement suivi d'effet
Clarifier le positionnement vis-à-vis de la nouvelle université Gustave Eiffel sur les différentes implications de l'ESTP	Partiellement suivi d'effet
Rééquilibrer les représentations pour que l'ensemble des parties prenantes (personnels, corps enseignants et élèves) et PME/PMI soit associé pleinement à la gouvernance de l'École, en particulier au niveau du conseil d'administration	Partiellement suivie d'effet
Suite à la création des responsables de départements d'enseignements, veiller à une bonne coordination et coopération entre les aspects recherche et formation	Partiellement suivi d'effet
Construire une synergie entre la fondation ESTP et les alumni	Partiellement suivi d'effet

<sup>9</sup> Rapport d'autoévaluation, page 27.

<sup>10</sup> Rapport d'évaluation campagne 2024-2025 du Hcéres de l'Institut de Recherche ESTP.

<sup>11</sup> <https://www.aefinfo.fr/depeche/701917-enseignement-supérieur-privé-qui-sont-les-64-établissements-labellisés-eespig-a-ce-jour>

Utiliser les nouvelles pédagogies de façon plus importante (MOOC, <i>blended learning</i> , ...) en relation avec une évolution du centre de documentation en un centre de ressources documentaires et numériques	Partiellement suivi d'effet
---	-----------------------------

De manière générale, le comité relève une mise en œuvre partielle des six précédentes recommandations faites à l'établissement lors de la dernière évaluation par le Hcéres. Le suivi des recommandations est explicité dans le rapport d'autoévaluation que l'établissement a rédigé. Cet état de faible prise en compte des recommandations peut s'expliquer par le changement de direction en 2020, par des mouvements importants au sein des équipes opérationnelles et par l'évolution de la ComuE Paris-Est Sup durant la période évaluée pour ce qui concerne les deux premières.

### 3 / Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement

Au vu des spécificités que l'établissement a exprimées en amont de l'évaluation (rencontre stratégique entre l'établissement et le Hcéres), trois focus évaluatifs ont été pris en compte par le comité, dans le cadre de son expertise. Le premier concerne la politique de site, notamment avec la création de l'Université Gustave Eiffel et l'impact sur la ComuE Paris-Est Sup. Le deuxième est relatif à l'organisation interne propre à un établissement à gouvernance unique, structuré en plusieurs campus et qui s'est réorganisé afin de mieux répondre à ses missions d'enseignement supérieur. Enfin, le troisième s'applique à la politique de développement à l'international, notamment la participation de l'établissement à la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur. À partir des éléments dont il a pu disposer dans le dossier d'autoévaluation et lors de la visite, le comité s'est attaché à moduler ses analyses pour tenir compte de la demande de l'ESTP, tant dans le corps du rapport que dans son avis général sur l'établissement.

Pour la présente évaluation, le rapport d'autoévaluation a été transmis au Hcéres le 14 juin 2024. La visite de l'établissement s'est tenue du 3 au 4 décembre 2024 au sein du campus de Cachan. 22 entretiens ont été réalisés sur une durée de 2 jours.

Le rapport d'autoévaluation a été rédigé de façon collégiale par l'ensemble des directions de l'école sous la responsabilité d'un chef de projet et de la direction de l'établissement. Il a été présenté à son Conseil d'administration lors de sa séance du 29 mai 2024. Il a ensuite été mis à la disposition du personnel sur l'intranet de l'école. Le comité a apprécié la conclusion de chaque domaine par une analyse « *Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats* » (SWOT). L'autoévaluation transmise contient des informations de qualité, mais le comité regrette que certains passages soient trop descriptifs. L'établissement a néanmoins formulé des jugements autoévaluatifs qui sont considérés comme suffisants par le comité et qui sont étayés par de nombreuses annexes. Celles-ci permettent de rendre compte de la trajectoire de l'école durant la période évaluée, tant du point de vue du pilotage de l'établissement qu'en matière de recherche et de formation. L'ESTP a également répondu à toutes les demandes de documents complémentaires, témoignant ainsi de ses efforts pour faciliter les investigations du comité.

Le comité tient à souligner la qualité de l'accueil lors de la visite, la disponibilité des personnes rencontrées et leur souhait de répondre le mieux possible aux différentes sollicitations. La visite sur site s'est également déroulée dans de bonnes conditions matérielles et les différents panels d'interlocuteurs étaient représentatifs.



# Avis développé de l'établissement

## 1/ Forces principales

a / Un très fort degré de reconnaissance de l'établissement par les branches professionnelles et par de grandes entreprises, qui accompagne une solide implantation dans les territoires.

Depuis sa création en 1891, l'ESTP dispose d'un réseau fidèle d'entreprises partenaires. Aujourd'hui, elle s'attache à adapter en permanence ses formations et sa recherche aux besoins de celles-ci, en matière de construction durable et de gestion des bâtiments, dans un souci de respect de l'environnement. Historiquement, l'ESTP est soutenue par les fédérations professionnelles du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), et principalement par la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP). Ces partenaires sont actuellement présents dans les différentes instances de l'école (Conseil d'Administration [CA], Assemblée générale [AG], Conseil de la recherche, Conseil de perfectionnement, entre autres), au même titre que des grands groupes français du BTP comme Bouygues Construction, Eiffage et Vinci Construction. Cette reconnaissance se traduit notamment par la participation de vacataires professionnels aux enseignements qu'elle dispense et par un réseau d'*alumni* très développé et très impliqué dans la vie de l'établissement. La proximité entre l'ESTP et la profession est une vraie force sur laquelle l'école n'hésite pas à s'appuyer. Par ailleurs, le rôle de la Fondation ESTP<sup>12</sup>, dont les fonds proviennent en grande majorité d'entreprises du secteur, ne doit pas être négligé : le soutien financier de cette fondation (650 donateurs ou mécènes) à l'école durant la période de référence est significatif et se situe à hauteur de 3,9 M€, destinés à abonder ses projets (acquisition d'équipements de formation et de recherche, soutien à des programmes d'échanges internationaux, promotion de la diversité sociale, actions solidaires, financement des thèses, etc.)<sup>13</sup>. Les fédérations professionnelles du secteur du BTP constituent ainsi un réel atout pour assurer et conforter la stratégie de l'établissement. Au-delà de la fondation, les chaires industrielles<sup>14</sup>, dont le développement est un des objectifs affichés de l'ESTP, soutiennent de manière structurante les activités de recherche, mais aussi les activités d'enseignement<sup>15</sup>, en maintenant des liens forts entre l'école et les acteurs du monde socio-économique. **Le comité, qui note l'importance du soutien financier apporté par la fondation à l'ESTP, souligne la qualité de ses relations avec les entreprises, qui permettent de renouveler régulièrement certaines chaires existant depuis plus de dix ans ou d'en créer d'autres. Il recommande de poursuivre l'objectif de développement des chaires d'entreprises.**

Au cours des cinq dernières années, un autre signe de l'excellente qualité des liens de l'école avec le monde professionnel du BTP est la participation soutenue de ses représentants à la vie de l'établissement. La forte présence des entreprises au sein des conseils impacte et oriente la politique d'enseignement, avec comme conséquence une excellente insertion des diplômés (seulement 4% des lauréats de la promotion 2023 étaient en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme<sup>16</sup>). L'insertion professionnelle rapide des étudiants est facilitée également par l'organisation d'un *career center* mutualisé et déployé au sein de tous les campus. À ce niveau, l'implication de l'association des *alumni*, qui a déjà été relevée, s'est accrue. En réponse à l'une des recommandations du Hcéres, l'ESTP a signé une convention de partenariat<sup>17</sup> avec cette association pour renforcer sa collaboration : l'association conduit des actions auprès des étudiants, participe au rayonnement et à l'attractivité de l'école en France, mais aussi à l'international, et contribue au développement de certains projets de l'école. **Le comité tient à souligner la qualité des relations que l'école entretient avec ses *alumni* et leur association. Il recommande à l'établissement de tirer profit de ce contexte pour renforcer la mutualisation des ressources respectives de cette association et de la fondation ESTP, notamment par l'intermédiaire d'une meilleure exploitation du réseau à l'international. Ce renforcement permettra à l'école d'accroître son offre de formation, de stages et d'emplois, à l'échelle de la communauté de l'ESTP dans son ensemble.**

---

<sup>12</sup> La Fondation ESTP a été créée en juillet 2011 sous l'égide de la Fondation Arts et Métiers.

<sup>13</sup> Rapport d'autoévaluation, page 6.

<sup>14</sup> Chaire Ingénierie des Bétons, chaire Infrastructures Routières et Aménagements Urbains Durables, chaire jumeaux numériques de la construction et des infrastructures dans leurs environnement, chaire Génie civil écologie, chaire de Recherche et d'Enseignement : *Sustainable Buildings for the Future* et chaire de Recherche et d'Enseignement : *Sustainable Dependability*.

<sup>15</sup> Rapport d'autoévaluation, page 35.

<sup>16</sup> Informations issues des données certifiées CTI 2024.

<sup>17</sup> Convention de partenariat entre l'ESTP et la Société des ingénieurs diplômés ESTP signée le 26 mai 2021 (annexe D1-R1.02).

En outre, la collaboration de l'ESTP avec les acteurs institutionnels de ses territoires d'implantation est également à relever, notamment en ce qui concerne les départements et les intercommunalités. Au cours de la période évaluée, l'école a intégré le Comité de développement du Val-de-Marne, regroupant les acteurs économiques, sociaux et universitaires de ce département. Elle est aussi partie intégrante de la Vallée Scientifique de la Bièvre qui est une structure composée de 18 villes, dont Cachan, et de quatre intercommunalités. Dans le cadre de son développement en région, l'école est accompagnée par les collectivités territoriales de Troyes, de Dijon et d'Orléans. Ces dernières ont exprimé leur souhait d'accroître leurs politiques d'attractivité dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Les différents partenariats qui en ont résulté ont pu ainsi donner lieu à la signature de conventions-cadres et de conventions de mise à disposition de locaux, ainsi que de moyens techniques et financiers. Ces accords ont permis l'ouverture de nouveaux campus à Troyes en 2017, à Dijon en 2019 et plus récemment à Orléans en 2023<sup>18</sup>. À titre d'exemple, depuis 2018, l'ESTP collabore étroitement avec la métropole d'Orléans dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt<sup>19</sup>. Les actions engagées par l'école s'inscrivent pleinement dans la stratégie territoriale de renforcement de la présence des grandes écoles, que cette métropole recherche tout particulièrement. L'intercommunalité orléanaise souhaite, en effet, encourager l'implantation de nouvelles institutions d'ESR dans l'objectif de diversifier son offre de formation et de stimuler la dynamique étudiante au cœur de la ville<sup>20</sup>. **Le comité souligne les excellentes relations de l'ESTP avec ses territoires d'implantation et il recommande à l'établissement de revoir la composition de ses conseils afin d'y intégrer une représentation de ces collectivités, ce qui lui permettra de les associer à sa stratégie de développement.**

Enfin, l'ESTP souhaite, au sein de chacun de ses territoires d'implantation, participer aux politiques de site. Sur le site historique de Cachan, l'ESTP est membre de la ComuE Paris-Est Sup, qui lui permet de nouer des relations avec des acteurs comme l'Université Gustave Eiffel (UGE), l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ou encore l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC). L'école est ainsi associée au pôle universitaire d'innovation (PUI) SEville dont le pilote est un vice-président de l'UPEC<sup>21</sup>, elle est co-porteur d'un Master Spécialisé *BIM manager* avec l'ENPC<sup>22</sup> et collabore dans le domaine de la recherche avec l'UGE<sup>23</sup>. Cependant, la ComuE doit disparaître en septembre 2025 à la suite de nombreuses transformations du paysage local de l'ESR (l'ENPC a rejoint l'Institut Polytechnique de Paris, l'UGE va devenir un Grand établissement avec ses établissements-composantes, suite à sa sortie d'expérimentation). En 2021, une alliance pour les sciences et la technologie Paris-Cachan a été créée : elle regroupe Aivancity, l'EPF, l'ESTP et l'ESITC Paris. Cette structuration permet d'offrir d'autres possibilités que celles la ComuE pour le développement du campus de Cachan, notamment en matière de vie étudiante et de coopération académique. **Le comité recommande à l'école de travailler en étroite collaboration avec les établissements universitaires qui s'engageront dans la convention de coordination territoriale destinée à succéder à la ComuE Paris-Est Sup et de renforcer les partenariats au sein de l'Alliance pour les sciences et la technologie Paris-Cachan. Le comité recommande également de travailler avec les établissements de l'ESR qui ont des implantations en région pour prendre part aux dynamiques de site locales.**

---

<sup>18</sup> Rapport d'autoévaluation, page 11.

<sup>19</sup> Appel à Manifestation d'intérêt lancé en 2018 par la Métropole d'Orléans pour accompagner l'implantation de nouveaux établissements.

<sup>20</sup> Rapport d'autoévaluation, page 11.

<sup>21</sup> Information issue des entretiens.

<sup>22</sup> Rapport d'autoévaluation, page 7.

<sup>23</sup> Annexe du Rapport d'autoévaluation : D1-R3.02 Convention\_collaboration\_ESTP-UGEiffel-signée-JOC-25-02-21.

## b / Une stratégie internationale pleinement développée, qui offre à l'ESTP de nombreuses possibilités.

La stratégie internationale de l'ESTP s'appuie, d'une part, sur les nombreux accords d'échange d'étudiants au cours de leur scolarité et, d'autre part, sur le réseau des *alumni* (près de 2000 diplômés travaillent à l'international sur 45 000 membres<sup>24</sup>). Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'école compte en effet 110 partenariats répartis dans 45 pays, sur cinq continents<sup>25</sup> (dont 42 accords de doubles diplômes, ainsi qu'un diplôme conjoint avec la *Technische Universität Dresden*-TU Dresden, dans le cadre de l'Université Franco-Allemande). Cette stratégie de développement des partenariats internationaux répond aux objectifs définis par l'ESTP : « permettre aux nombreux ingénieurs formés par l'école d'accéder à une mobilité académique ; augmenter le nombre d'étudiants internationaux entrants ou "admis sur titres" pour assurer la diversification du recrutement afin d'atteindre, d'ici 2026, 30 % d'étudiants internationaux ; faire de l'international un vecteur de développement de la recherche »<sup>26</sup>. Elle est en cohérence avec les débouchés des étudiants puisque les grands groupes du secteur du BTP réalisent près de 70% de leur chiffre d'affaires à l'étranger. Plusieurs éléments viennent ainsi illustrer la mise en œuvre de cette politique d'internationalisation très dynamique en formation, comme la possibilité pour les élèves-ingénieurs de passer au moins un semestre académique à l'étranger<sup>27</sup>, l'existence de doubles diplômes, l'organisation d'une semaine internationale à l'école<sup>28</sup>, la présence sur le site de Cachan d'une filière anglophone appelé « *Civil Engineering* »<sup>29</sup> et l'organisation d'un forum de stages proposés à l'international. Grâce à ses actions, l'école a développé une culture du bilinguisme dans sa communication interne avec ses élèves. L'ESTP a d'ailleurs obtenu le label « Bienvenue en France » en 2023.

Le comité souhaite également souligner l'importance des travaux pratiques dans la formation de l'ESTP, dont la qualité est reconnue par les partenaires internationaux, alors qu'ils sont souvent absents des universités étrangères. En termes de mobilités entrante et sortante, 150 étudiants étrangers sont accueillis chaque année et 500 étudiants de l'ESTP partent à l'international. Dans son recrutement, l'ESTP compte une grande part d'élèves en provenance de divers pays, tels que la Côte d'Ivoire (partenariat et mise en place d'un concours à l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny [INPHB]), le Maroc (École Hassania des Travaux Publics), le Vietnam (Université des Transports et Communication et *Hanoi University of Civil Engineering*), la Chine (*Tongji* et *Southeast Universities*) et également le Brésil (Université de Sao Paulo, Universités Fédérales de Pernambuco et de Natal, et Université de Campinas)<sup>30</sup>. L'école propose neuf Mastères Spécialisés<sup>31</sup> à temps plein (six mois de cours et six mois de mission en entreprise) ou à temps partiel (une semaine de cours et trois semaines en entreprise) pour concilier formation et activité professionnelle<sup>32</sup>. Les Mastères Spécialisés contribuent également avec force à cette politique d'internationalisation (49,6% de stagiaires étrangers accueillis dans les Mastères Spécialisés en 2023, sur une base de 148 inscrits<sup>33</sup>, contre 30,6% en 2018, ces pourcentages intégrant à la fois de jeunes diplômés et des professionnels en activité dans leur pays d'origine). Durant la période de référence, 43 nationalités différentes ont ainsi été accueillies et 23 nationalités étaient représentées en 2019-2020. Au cours des cinq dernières années, les trois premières nationalités les plus représentées sont celles du Maroc, de la Tunisie et du Liban<sup>34</sup>. Ces formations répondent aux besoins en

---

<sup>24</sup> L'école peut tirer parti de son réseau de diplômés très important avec 45 000 membres dont 30 000 sont encore actifs. Le réseau des *alumni* représente une ressource non négligeable pour les étudiants actuels et les nouveaux diplômés, en termes de réseautage, de mentorat ou encore de développement de carrières professionnelles.

<sup>25</sup> Annexe « Liste des partenaires universitaires à l'international » mise à jour en mars 2024.

<sup>26</sup> Rapport d'autoévaluation, page 10.

<sup>27</sup> Rapport d'autoévaluation, page 43.

<sup>28</sup> Cette semaine donne lieu à de multiples animations sur tous les campus et à la mise en avant des différentes communautés d'étudiants internationaux par l'intermédiaire des associations (danses, arts culinaires, cultures).

<sup>29</sup> Afin d'accueillir ces élèves non-francophones, l'école a mis en place une filière d'ingénieur anglophone qui est dispensée de la première à la troisième année du cycle depuis la rentrée 2022. Elle concerne une classe de 40 à 50 élèves français et étrangers.

<sup>30</sup> Rapport d'autoévaluation, page 10.

<sup>31</sup> Il existe 9 programmes de Mastères Spécialisés (Bac+6) dont : 2 sur le management de projet de construction, 3 sur le management de l'immobilier, et 4 sur le management des transitions et la décarbonation des secteurs de la construction : transitions numériques, énergétiques et écologiques.

<sup>32</sup> Catalogue et plaquettes pédagogiques de la formation continue 2023. Site internet de l'ESTP : <https://www.estp.fr/mastere-specialise>

<sup>33</sup> Annexe D3-R16.01 ESTP Suivi\_recrutements\_élèves\_stagiaires.

<sup>34</sup> Annexe « Tableau des nationalités au cours des cinq dernières années pour la formation continue de 2018 à 2024 ».

compétences des secteurs d'activité et des entreprises pour lesquels elles ont été créées en France comme à l'international. Dans son analyse SWOT du domaine 1 de son rapport d'autoévaluation (pilotage stratégique et opérationnel), l'établissement reconnaît toutefois l'existence de « tensions internationales impactant la politique d'accueil d'étudiants et d'enseignants-chercheurs internationaux »<sup>35</sup>. **Le comité recommande à l'ESTP de renforcer les actions de promotion à l'étranger des Mastères Spécialisés pour encore augmenter le vivier d'étudiants. En effet, certaines thématiques portées par ces mastères peuvent intéresser des étudiants en échange, et concerner les grands groupes du BTP qui souhaitent renforcer leur présence dans certains pays.**

Par ailleurs, la stratégie d'internationalisation se décline également dans le domaine de la recherche avec une partie des partenariats internationaux qui couvre les thématiques du laboratoire de l'ESTP. Pour le recrutement des enseignants-chercheurs, la direction internationale publie les offres d'emplois traduites en anglais auprès des établissements partenaires de l'école à l'étranger, afin d'attirer des candidats. L'ESTP a récemment recruté des enseignants-chercheurs et responsables d'équipes internationaux ou binationaux<sup>36</sup>, qui interviennent dans les enseignements et contribuent à des recherches communes. Ces derniers proviennent de plusieurs universités, telles que l'Université Polytechnique de Valence, de Catalogne, de Tirana, l'Université de Belgrade, la TU Dresden, l'université Herriot Watt, l'université Texas A&M, l'université de Campinas ou encore l'université de technologie de Durban. Au total, près de 15 enseignants et enseignants-chercheurs internationaux interviennent depuis plusieurs années à l'ESTP<sup>37</sup>. Ces nombreux partenariats internationaux sont assurément utiles et nécessaires, du point de vue du comité, pour soutenir la politique de la recherche<sup>38</sup>, car ils contribuent directement à plusieurs thématiques importantes préalablement identifiées (matériaux routiers, routes intelligentes avec l'École de Technologie Supérieure de Montréal) et peuvent donner naissance à des relations spécifiques avec des entreprises. Les grands groupes français à l'étranger sont de ce point de vue essentiels au développement de nouveaux accords structurants, comme la convention tripartite signée entre Swinburne University of Technology à Melbourne, Bouygues Construction Australie et l'ESTP. **Le comité recommande néanmoins à l'établissement de mieux cibler ses partenariats les plus structurants en étant un peu plus sélectif, afin de ne pas disperser ses forces, de mieux structurer les échanges, d'améliorer la qualité des accords, ce qui suppose d'inclure dans un même ensemble des actions relatives à l'enseignement et à la recherche.**

Enfin, la proposition de l'ESTP de participer à la construction de l'Espace européen de l'ESR, notamment des écoles de la construction, mérite d'être creusée. Ce réseau permettrait à l'ESTP de se positionner dans l'espace européen, avec une déclinaison thématique qui pourrait avoir des retombées très intéressantes en formation et en recherche. **Le comité recommande ainsi à l'ESTP de s'appuyer tout particulièrement sur son partenariat historique avec la TU Dresden<sup>39</sup>. En effet, cette université pourrait être le point d'appui de l'ambition européenne que porte l'ESTP et qui se traduirait, à terme, par un réseau d'établissements visible et attractif.**

**c / Une offre de formation d'ingénieur revue et déployée au sein de nouveaux campus, élargie avec des Bachelors et Mastères Spécialisés, et qui renforce la visibilité de l'ESTP dans le domaine de la construction durable.**

Avec le changement de gouvernance et de direction de l'ESTP en 2020, le projet stratégique de l'établissement a fait l'objet d'une actualisation pour intégrer les grands enjeux des transitions écologique, énergétique, numérique et sociologique. L'école a ainsi rédigé un plan à cinq ans intitulé horizon 2026 approuvé par le conseil d'administration du 30 juin 2021. Ce nouveau plan s'articule autour de quatre volets pour : Renforcer et moderniser l'offre de formation ; Développer la recherche et l'innovation ; Se développer à l'international ; Améliorer l'image et la visibilité de l'école.

Ce plan a fait l'objet de nombreuses actions dans le domaine de la formation, qui ont été mises en œuvre depuis l'année 2021. L'école a transformé les quatre spécialités historiques de la formation d'ingénieur en un « Programme Grande École » accessible sur concours après les classes préparatoires aux grandes écoles. Ce

---

<sup>35</sup> Rapport d'autoévaluation, page 30.

<sup>36</sup> Rapport d'autoévaluation, page 32.

<sup>37</sup> Rapport d'autoévaluation, page 32.

<sup>38</sup> Le rayonnement international de l'ESTP lui permet de recevoir régulièrement des professeurs invités comme M. Capone de l'Université de Florence (Italie) en février 2019, Mme Herie PARK, EC à l'université Gong-A en Corée du sud (du 17 au 31/07/2023), ou encore le Professeur Atallah BENALIA de l'Université Amar Telidji de Laghouat, Algérie (du 01 au 31/07/2023).

<sup>39</sup> Université technique de Dresde : <https://tu-dresden.de/tu-dresden>

nouveau programme, dispensé au sein du site historique de Cachan et de celui ouvert en 2017 à Troyes, a également été mis en œuvre en 2019 dès l'ouverture du campus de Dijon et en 2023, lors de la création de celui d'Orléans. Avec cette offre, l'ESTP se positionne sur différents segments d'activités de l'acte de construire, allant de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre, en passant par l'ingénierie, le contrôle technique, le conseil, la maintenance et l'exploitation des projets. Cette diversité de spécialisations renforce la position de l'école dans le secteur de la construction et de l'ingénierie, ainsi que sa capacité à former des professionnels hautement qualifiés et polyvalents répondant à l'ensemble des besoins de la construction. Depuis la rentrée 2022, un parcours tout en anglais de la formation d'ingénieur est également accessible pour les élèves français et internationaux : il contribue à renforcer le lien avec les entreprises partenaires à l'international, en particulier en répondant à un besoin croissant d'ingénieurs.

L'ESTP a également élargi son champ de formation en proposant des bachelors, offrant ainsi une alternative aux étudiants qui souhaitent commencer leurs études d'ingénierie directement après le baccalauréat sans passer par le parcours des classes préparatoires. Ces programmes de bachelor sont conçus pour offrir une formation solide en sciences et en ingénierie, mais aussi dans le cadre de doubles compétences en architecture et ingénierie (architecture et construction), tout en intégrant des stages pratiques et des projets professionnalisants. À la rentrée 2023, 255 élèves étaient inscrits en Bachelor (à Cachan et à Troyes), l'école ayant la volonté de doubler cet effectif dans le cadre de son développement stratégique.

Les liens forts avec les fédérations majeures du bâtiment (voir *supra*, force a) permettent à l'ESTP d'être au cœur des évolutions du secteur et des métiers de la construction, ce qui favorise l'intégration des grands défis sociétaux dans la formation des ingénieurs et des techniciens pour le management intermédiaire. En effet, la formation a pris en compte les enjeux socio-écologiques de la transition climatique, l'analyse du cycle de vie des ouvrages (phases de conception, construction, exploitation et maintenance, et déconstruction), l'approche bas carbone des projets avec des matériaux biosourcés, les technologies avancées en systèmes énergétiques, la performance globale de la construction, en lien avec ses activités de recherche et les projets menés en entreprise lors des périodes de stages<sup>40</sup>. Le « Programme Grande École » de formation d'ingénieur prévoit un séminaire de rentrée, dont une journée est consacrée au développement durable<sup>41</sup>. En 2023, les 600 élèves de la nouvelle promotion, réunis sur le campus de Cachan, ont participé à une fresque du climat, ainsi qu'à des tables rondes animées par des entreprises sur les thématiques de la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE). Depuis la rentrée 2024, les élèves-ingénieurs choisissent un parcours thématique parmi les cinq proposés que sont la construction durable, les travaux publics décarbonés, la transition numérique de la construction, la transition énergétique de la construction et l'aménagement urbain. La prise en compte des grands enjeux sociétaux a aussi contribué à l'ouverture en 2022 de nouvelles formations sur le management des transitions, accessibles à de jeunes diplômés et professionnels, avec deux Mastères :

- le Mastère Spécialisé « Responsable bas carbone de projets de construction », en partenariat avec l'École Supérieure du Bois de Nantes ;
- et le Mastère en « Maîtrise d'œuvre en travaux de génie écologique », en partenariat avec AgroParistech.

**Le comité souligne ses efforts de l'ESTP pour intégrer dans l'ensemble de ses formations les questions de la responsabilité sociétale et environnementale et pour former plus de diplômés répondant aux besoins des entreprises.**

En janvier 2024, l'école avec ses 3 176 élèves affiche une croissance de 14 % de ses effectifs étudiants au cours de la période évaluée<sup>42</sup>, avec 2 918 élèves-ingénieurs sous statut d'étudiant et 258 sous statut d'apprenti. L'ESTP est aujourd'hui l'école qui forme le plus grand nombre d'ingénieurs et de techniciens, avec 760 ingénieurs diplômés en 2023 et 200 élèves techniciens (conducteurs de travaux, licences professionnelles et diplômes de bachelor) pour le domaine de la construction, ce qui fait d'elle un acteur majeur de la formation dans ce secteur d'activité.

**Le comité recommande à l'ESTP de poursuivre cette transformation permanente de son offre de formations prenant en compte les évolutions sociétales et leurs impacts dans le domaine de la construction. Il prend acte du besoin croissant des entreprises en matière de diplômés dans le champ d'activité couvert par l'école mais recommande d'être particulièrement vigilant en ce qui concerne la charge des personnels qu'induirait une augmentation des publics accueillis et la soutenabilité financière des projets. Il préconise enfin un**

---

<sup>40</sup> Rapport d'autoévaluation, page 14.

<sup>41</sup> Référence 4 du rapport d'autoévaluation.

<sup>42</sup> Rapport d'autoévaluation, page 3.

**accompagnement du personnel et une communication indispensable en interne pour fédérer la communauté d'établissement autour de tout nouveau projet.**

## 2/ Faiblesses appelant une vigilance particulière

a / Un modèle économique fragile, compte tenu du développement de l'école sur plusieurs campus et du renforcement récent de l'activité de recherche.

L'ESTP poursuit une stratégie de développement en région très ambitieuse en visant des villes moyennes à fort potentiel de croissance (Troyes en 2017, Dijon en 2019 et Orléans en 2023). Un projet d'ouverture à Aix-en-Provence est également à l'étude, ce qui implique que l'établissement poursuive son programme de développement immobilier avec des investissements pluriannuels de 2023 à 2027, ce qui présente une dépense moyenne annuelle de 10,9 M€. Le développement des campus en région s'accompagne d'un recrutement d'enseignants-chercheurs<sup>43</sup> qui vise à renforcer et uniformiser l'accompagnement pédagogique, en complément des enseignements réalisés par des professionnels reconnus dans leur secteur. Ce renforcement permet en outre de répondre aux recommandations de la CTI d'améliorer le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs, tout en contribuant aux ambitions de développement de la recherche sur tous les campus. Le directeur général a par ailleurs confirmé lors de la visite sur site la poursuite de ce développement dans les années à venir, avec un objectif de huit enseignants-chercheurs par campus, afin d'atteindre une taille critique des équipes de recherche.

Néanmoins, ces nouvelles dépenses dans les secteurs de l'immobilier et des ressources humaines ont un fort impact sur les comptes financiers de l'ESTP. En effet, d'après le tableau de suivi des indicateurs du contrat, le fonds de roulement est passé de 22,2 M€ en 2020 à 14,1 M€ en 2023 et le résultat comptable de 4,1 M€ à 1 M€. S'agissant de cette dernière donnée, le résultat annoncé lors de la visite en 2024 est de 0,5 M€. De plus, les comptes financiers de l'année 2023 présentent un niveau d'endettement élevé à 46,1 M€ pour un niveau de fonds propres à hauteur de 45,7 M€. La dégradation du compte de résultat, au cours de la période 2019 à 2023, est principalement liée à l'augmentation des charges d'exploitation (+28,3 %) pour une croissance des produits de seulement 9,5%. C'est principalement la politique de recrutement de nouveaux enseignants-chercheurs qui explique cette augmentation, puisque durant la période évaluée, le poste de dépenses relatif aux « salaires et charges » a progressé de 43,2%. S'agissant des campus en région, les collectivités territoriales prévoient de réduire le niveau de soutien mis en place au moment de leur ouverture, bien que le campus de Dijon ait réussi à obtenir deux années supplémentaires de gratuité d'usage des locaux (mais sans engagement au-delà de ce terme). Par conséquent, la pression sur les moyens budgétaires et la poursuite du recrutement d'enseignants-chercheurs vont continuer à faire croître les charges d'exploitation. La gouvernance (direction et conseil d'administration), l'association des *alumni* et la Fondation de l'ESTP sont conscientes de cette situation qui appelle une vigilance particulière, même si elles confirment, de manière unanime, la nécessité des changements en cours et de la mise en œuvre de cette stratégie.

En outre, le directeur général indique que le développement de la recherche fait pleinement partie des missions de l'ESTP même si ses produits ne permettent pas actuellement un équilibre financier sur le plan analytique. Les activités de recherche doivent en effet continuer à se structurer progressivement, en cohérence avec les compétences des équipes et par un développement ciblé des sources de financement. Toutefois, une augmentation des droits de scolarité peut aussi avoir un impact négatif sur l'attractivité et, en retour, sur le volant de ressources. Il s'agit d'un point de vigilance relevé par certains membres de l'association des *alumni*. La dernière rentrée n'a d'ailleurs pas permis d'atteindre les objectifs fixés en nombre d'étudiants.

La Fondation, comme on l'a vu, joue un rôle significatif dans le soutien financier à l'école (voir *supra*, force a) et a par conséquent prévu de mettre en œuvre un plan d'action visant à doubler son soutien à l'ESTP en le portant à 2 M€ par an. Cependant, **le comité recommande à l'établissement de renforcer et de sécuriser son modèle économique par un accroissement de ses ressources propres, en particulier de celles qui découlent des activités de recherche.**

---

<sup>43</sup> 37 enseignants-chercheurs recensés dans le rapport du Hcéres de l'Institut de recherche en constructibilité.

Il lui recommande aussi de ne pas procéder à une nouvelle augmentation des frais de scolarité<sup>44</sup> (plus 7% entre 2020 et 2023), tout en s'assurant de sa capacité à financer les recrutements d'enseignants-chercheurs déjà engagés.

Dans cette perspective, le comité recommande de privilégier, parmi les choix que l'école pourra faire, les développements de thèses CIFRE, les contrats de prestation bilatéraux ou encore les contrats européens qui incluent la déclaration de dépenses de personnel permanent au titre des dépenses contractuelles, ce qui permettrait d'abonder la part allouée à la recherche dans la masse salariale des enseignants-chercheurs.

Enfin, le comité recommande à l'ESTP d'optimiser ses charges d'exploitation. Pour l'éviter, le comité recommande à l'école d'établir un nouveau plan budgétaire quinquennal, ainsi qu'un suivi analytique performant qui lui permettra de décider des ajustements nécessaires en fonction des constats qui seront faits.

## b / Une transformation ambitieuse, qui mérite d'être plus fortement accompagnée et un management intermédiaire à stabiliser et à structurer.

L'ESTP a connu en 2020 un changement de gouvernance et de direction. Ce changement a été perçu par les représentants du personnel comme un espoir d'amélioration du dialogue social et des conditions de travail. S'il y a eu quelques améliorations comme la mise en place du télétravail qui, d'après les entretiens, n'aurait pas été envisageable auparavant, les attentes restent encore fortes et le dialogue social est considéré comme tendu. Ces tensions ou incompréhensions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie très ambitieuse de développement de l'école. Malgré une communication claire sur les orientations de cette stratégie par la direction, le projet de l'établissement ne semble pas bien compris par certains agents et sa mise en œuvre, dans un tel contexte, peut expliquer en partie le sentiment de souffrance au travail. Le comité a relevé l'absence d'une politique d'accompagnement au changement. **Le comité recommande que celle-ci soit déployée par un management intermédiaire performant, avec l'appui d'une personne correctement formée à cette mission.**

Les entretiens avec les personnels des campus en région n'ont toutefois pas révélé de tensions comparables. Ce décalage peut s'expliquer en premier lieu par le fait que les équipes directement concernées, sur les sites nouvellement créés, adhèrent pleinement à un projet qui les concerne. En second lieu, la « taille humaine » de ces campus situés en région facilite les échanges et le développement d'une certaine proximité entre les différents personnels.

Par ailleurs, le comité a constaté une instabilité des équipes opérationnelles et organisationnelles, instabilité qui a été reconnue par la direction. Des postes clés dans le pilotage comme celui de secrétaire général ou celui de directeur de l'enseignement et de la recherche ont en effet subi plusieurs changements depuis l'arrivée de la nouvelle direction. De ce fait, lors des entretiens au cours de la visite, le comité a parfois rencontré des personnes qui étaient en poste depuis peu de temps ou a constaté que certaines fonctions n'étaient plus occupées au sein de l'école. Le directeur a déclaré avoir hérité d'une situation compliquée, avec un manque de compétences requises pour remplir certaines fonctions de support (ressources humaines, finance...), et être conscient de la situation. La première partie de son mandat s'est inscrite dans une dynamique de transformation rapide et ambitieuse de l'établissement. Cette accélération nécessaire a rendu difficile l'accompagnement des équipes, notamment en ce qui concerne l'appropriation de ces évolutions. Cette phase de transformation n'a pas permis à la direction de convaincre complètement l'ensemble du personnel, ni de l'amener à adhérer pleinement à la stratégie déployée.

Pendant la visite, la qualité et la solidarité du personnel ont souvent été citées comme une force de l'école par les personnes auditionnées. La mise en œuvre de la politique de la qualité de l'ESTP<sup>45</sup> en témoigne tout particulièrement car l'objectif d'obtention de la certification ISO 9001 qui en constitue le cœur est construit comme un projet fédérateur de la communauté d'établissement, qui prend en compte les difficultés rencontrées par chacun, grâce à un travail minutieux sur l'amélioration continue des processus.

---

<sup>44</sup> En 2023, les frais de scolarité en formation d'ingénieurs sont de 8700€, de 6370€ pour les Bac+2 et bachelor technologique et de 7150€ pour les Licences et bachelor autre bachelor technologique.

<sup>45</sup> Entretien lors de la visite.

**Pour une bonne mise en œuvre de la stratégie ambitieuse de l'ESTP et afin de s'assurer du concours du personnel administratif qui est un de ses atouts, le comité recommande à l'école de mettre en place un management intermédiaire en charge de la coordination des ressources et des tâches, et de former une personne qui aura la responsabilité de cette mission. Cette strate organisationnelle sera ainsi une véritable courroie de transmission entre la direction et l'ensemble des personnels, ce qui permettra d'accompagner efficacement la conduite du changement en veillant à ne pas mettre en difficulté les personnels des fonctions support par un accroissement trop soutenu de leur charge de travail. Le comité invite également l'ESTP à acquérir de nouvelles compétences et à se doter de nouveaux outils de pilotage en adéquation avec ses ambitions.**

## C / Un dialogue limité entre la communauté étudiante et l'école, et qui mérite d'être davantage formalisé.

Avec environ 30% d'élèves boursiers, **l'ESTP a adopté une politique volontariste de bourses sociales et d'excellence** en consacrant une part significative de son budget, à hauteur de 700K€, au soutien financier des étudiants éligibles. Une multitude d'associations étudiantes engagées (culturelles, festives, professionnalisantes, sportives, entre autres) permet par ailleurs aux étudiants présents sur les différents campus de participer à des événements variés, qui sont parfois en lien avec la profession et avec des entreprises qui en soutiennent l'organisation. Ces événements contribuent à renforcer les liens avec le réseau des entreprises partenaires de l'école. La flexibilité du patrimoine immobilier permet également à l'ESTP de mettre à la disposition des étudiants des locaux affectés à la vie associative au sein de chaque campus, mais également des logements situés au cœur ou à proximité du campus de Cachan<sup>46</sup>. La vie étudiante est riche et organisée grâce à différents Bureaux des élèves (BDE) présents sur chaque campus<sup>47</sup>. Les remises de diplômes et les galas sont en effet propres à chaque ville d'implantation. **Le comité reconnaît que la vie associative est développée sur tous les sites de l'école, mais lui recommande de renforcer la synergie entre les étudiants des différents campus afin de développer un véritable sentiment d'appartenance, en formant une seule et même promotion à l'échelle de l'établissement**

Cependant, l'ESTP n'a pas encore achevé le travail d'élaboration de son schéma directeur de la vie étudiante, ni celui d'inclusion des représentants étudiants au sein de sa gouvernance. Malgré les efforts qu'elle a réalisés pour permettre aux étudiants de siéger dans les instances de gouvernance, notamment au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale où ils disposent de deux voix (l'une pour le président du Bureau des élèves-ingénieurs, l'autre pour celui du bureau des élèves post-bac), **leurs points de vue n'y sont pas considérés et leurs revendications ne sont pas entendues**. Le comité a également constaté lors de la visite sur site que l'information relative au fonctionnement de ces instances n'est pas toujours bien transmise à la communauté étudiante. **Il recommande donc à l'ESTP de réunir tous les représentants étudiants élus au sein d'une instance spécifique, dont l'organisation et le fonctionnement seront définis par le schéma directeur de la vie étudiante. Cette disposition permettra d'accroître la transparence et la circulation de l'information entre les différentes instances où les élèves sont présents et de renforcer leur rôle en tant qu'élus étudiants, notamment au sein du Conseil d'administration.**

De surcroît, l'administration est seule à décider de la manière dont les fonds destinés aux associations étudiantes sont gérés et distribués, y compris la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC). Cette redistribution est discutée entre les directeurs de campus en fonction des projets soumis par les étudiants. **Le comité recommande à l'ESTP d'associer pleinement les étudiants à la gestion de la Contribution à la vie étudiante et de campus, notamment dans le processus d'affectation des subventions destinées au financement des projets.**

Par ailleurs, malgré les 2500 étudiants présents sur le campus de Cachan, aucune cellule psychologique, ni aucun service d'infirmerie n'est présent. L'offre de service de l'ESTP se limite en effet à la mise à disposition de la plateforme de téléconsultation Qare, ainsi qu'à la présence de divers référents (Handicap, Violences sexistes et sexuelles) et des services du CROUS. L'absence d'un professionnel affecté à un campus de cette taille est un manque, en particulier pour ce qui concerne la prise en charge et le suivi de la santé mentale et psychologique des étudiants. **Le comité recommande à l'ESTP de résoudre ce problème en mettant en place un dispositif adéquat et en tirant profit de l'Alliance pour les Sciences et la Technologie Paris-Cachan pour développer, à**

---

<sup>46</sup> Un patrimoine immobilier développé sur une emprise de 5,3 hectares à Cachan, des locaux de 864 m<sup>2</sup> à Paris, 3836 m<sup>2</sup> à Troyes, 4500 m<sup>2</sup> à Dijon et 3342 m<sup>2</sup> à Orléans.

<sup>47</sup> Rapport d'autoévaluation, page 59.



**l'échelle du site de Cachan, pour les étudiants, des services mutualisés entre les différents membres de cette alliance.**

**La lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels est lacunaire et inégale entre les différents campus.** En effet, une information est donnée à chaque début d'année afin de sensibiliser les étudiants sur ces sujets et sur l'existence de dispositifs internes de prévention. L'ESTP nomme également un référent par campus, et les présidents des associations étudiantes et des BDE sont formés par un ou plusieurs organismes extérieurs. Une plateforme de signalement rattachée au CROUS existe sur le site de Troyes, mais ce dispositif n'est malheureusement pas étendu aux autres campus. La taille du site de Cachan nécessiterait pourtant le déploiement d'une plateforme de ce genre. Certes, l'ESTP peut s'appuyer sur les forces vives de l'association étudiante *Besafe*<sup>48</sup>, qui se consacre à la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels: présente lors de tous les événements du campus de Cachan, elle a pour mission de faire connaître à l'administration des incidents et des situations à risque. Mais l'absence d'un dispositif propre de lutte active et d'écoute déployé sur le long terme pose problème en affaiblissant les actions de lutte contre les VHSS déjà mises en œuvre, même si l'ESTP est attentive à ces enjeux et n'a pas hésité à prendre des mesures adéquates en cas de nécessité. Chaque incident signalé à l'administration a, en effet, fait l'objet d'une enquête interne. **Le comité recommande fortement à l'école d'accroître ses moyens humains consacrés à la prévention et à la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels, afin d'identifier en amont les potentiels comportements déviants et d'améliorer ainsi la sécurité des étudiants de tous les campus.**

d / Une stratégie en matière de recherche affaiblie par l'absence d'une feuille de route précisément définie.

Depuis cinq ans, l'ESTP est consciente de l'intérêt et de l'apport d'une activité de recherche de qualité. Elle a ainsi mis en place une politique volontariste de développement de la recherche, qui s'appuie sur les relations privilégiées qu'elle entretient avec les différentes fédérations professionnelles et les entreprises du secteur du génie civil. Elle bénéficie de surcroît de collaborations riches avec des partenaires académiques<sup>49</sup> (laboratoires de l'UGE, UNI Normandie, Céréma, CSTB, etc.). Au cours des cinq dernières années, l'ESTP a participé à divers projets nationaux administrés par l'Institut pour la recherche appliquée et l'expérimentation en génie civil tels que RECYBETON, MURE, DVDC, FastCarb et MINnD.

Cette politique ambitieuse s'est également traduite par une augmentation significative du nombre d'enseignants-chercheurs recrutés (passant de 23 en 2018 à 35 en 2023<sup>50</sup>), par un développement accru d'activités de recherche sur les campus situés en région. L'unité de recherche possède sur le site historique de Cachan cinq équipes de recherche : Matériaux pour la construction durable ; Études multi-physiques et multi-échelles des systèmes constructifs ; Systèmes numériques et géo-informatique ; Systèmes électriques et transition énergétique et Architecture & management du projet de construction. Elle s'enrichit, au fil du temps, en intégrant de nouvelles équipes : Chantier intelligent sur le campus de Troyes en 2019, Villes intelligentes, durables et résilientes sur le campus de Dijon en 2020. L'ouverture d'un nouveau campus à Orléans en 2023 s'accompagne de la création d'une recherche en lien avec la thématique des bâtiments intelligents. L'ensemble de ces thématiques élargit le domaine scientifique couvert par l'ESTP et a conduit à modifier l'appellation de son laboratoire, qui est passé d'un Institut de recherche en constructibilité (IRC) à un Institut de recherche de l'ESTP (IR ESTP). Le déploiement de cette politique a porté ses fruits en renforçant directement le potentiel d'activité scientifique. Tous les enseignants-chercheurs de l'ESTP sont maintenant membres de l'IR ESTP. Bien que le nombre d'enseignants-chercheurs ait augmenté au sein de l'IR ESTP, le comité constate que le pilotage de l'unité de recherche n'est pas stabilisé. En effet, le directeur de l'IR ESTP recruté récemment était déjà sur le départ. **Le comité constate que le changement régulier à la tête du laboratoire ne contribue pas au développement de l'ambition de l'ESTP en matière de recherche. Le comité lui recommande par conséquent de porter une attention particulière au recrutement et à la stabilisation des enseignants-chercheurs de bon niveau, en mobilisant une politique RH attractive, notamment en termes de rémunération et de conditions d'exercice de l'activité de recherche.**

En outre, le continuum entre enseignement et recherche se concrétise dans des chaires industrielles thématiques et dans l'utilisation de plateformes où les étudiants réalisent des travaux pratiques durant leur

<sup>48</sup> Besafe Création à l'ESTP Cachan en 2022 d'un groupe associé au BDE pour la sécurité de tous lors des événements étudiants, ce groupe s'est transformée en association pour la lutte contre toutes formes de violences en 2024.

<sup>49</sup> Données issues du rapport de l'Institut de Recherche ESTP réalisé par le Hcéres lors de la campagne 2024-2025.

<sup>50</sup> Rapport d'autoévaluation, page 4.

formation. De nombreux équipements expérimentaux de qualité sont en effet présents sur ces différentes plateformes d'essais (laboratoires en matériaux des chaussées, en ingénierie des bétons, en géotechnique, en hydraulique<sup>51</sup>, etc.), essentiellement situées sur le campus de Cachan. En ce qui concerne la sensibilisation aux métiers scientifiques, un parcours recherche est proposé aux étudiants (notamment aux élèves-ingénieurs). Il consiste à développer un projet à forte dimension de recherche impliquant une grande variété de sujets (une cinquantaine l'an dernier), ce qui est apprécié des étudiants. La plupart de ces sujets sont proposés par des partenaires industriels et encadrés majoritairement par des enseignants-chercheurs de l'ESTP.

Les indicateurs de suivi des objectifs de la politique de la recherche au cours de la période évaluée rendent compte d'une trajectoire de croissance : augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires de l'Habilitation à diriger des recherches, du nombre de thèses soutenues (25) et de thèses en cours<sup>52</sup> (21), augmentation du nombre des publications, même si ces dernières sont souvent dans des revues prédatrices<sup>53</sup>, ce que le comité déplore. Le rapport d'évaluation de l'unité de recherche de l'ESTP établi par le Hcéres<sup>54</sup> indique du reste dans son avis global que le rayonnement de l'IR ESTP se situe à un niveau encore modeste, puisqu'il s'agit d'un rayonnement régional, du fait d'une orientation prépondérante des activités de recherche au service des entreprises et des collectivités locales. **Le comité recommande à l'école de construire une politique scientifique plus ambitieuse, qui respecte les bonnes pratiques en matière d'intégrité scientifique, qui cible des revues internationales à plus fort impact et qui développe une production scientifique de meilleure qualité.**

Au terme de cette période de cinq années et au regard du nombre d'enseignants-chercheurs et de leur répartition au sein des quatre campus, la stratégie scientifique de l'établissement repose encore sur une multiplicité de thématiques portées par sept équipes de recherche de taille modeste au sein de l'IR ESTP. L'école n'en a pas moins la volonté d'en créer une huitième lors de l'ouverture du campus d'Aix-en-Provence. Cet émiettement rend difficiles l'identification et la différenciation du laboratoire au niveau national, et il complexifie également la coordination scientifique, d'autant plus que certaines équipes sont directement situées au sein des campus en région. Néanmoins, le campus de Troyes s'oriente vers une recherche bien identifiée portant sur la thématique de la rénovation patrimoniale du bâti ancien et le campus de Dijon s'inscrit clairement dans une dynamique tournée vers le numérique et la *Smart City*, toujours en lien avec l'écosystème académique local (par exemple avec ESEO). Pour réaliser ses ambitions en matière de recherche, l'ESTP prévoit une augmentation significative du recrutement d'enseignants-chercheurs (en moyenne un par an et par site sur les cinq ans), ce qui lui permettra de constituer à terme des équipes thématiques de taille raisonnable, avec en moyenne huit enseignants-chercheurs par campus. La politique de recherche est normalement pilotée par un Conseil de la recherche constitué d'un nombre important de représentants issus du monde professionnel et de quelques universitaires. Cependant, ce conseil n'est plus en activité. En contrepartie, des réunions bimensuelles d'équipes de l'IR ESTP sont organisées sur le site de Cachan avec le souhait, à court terme, de les utiliser pour des échanges scientifiques. **Le comité recommande donc à l'ESTP d'améliorer la composition et le fonctionnement du conseil de la recherche en augmentant la part des membres académiques reconnus dans le domaine de la construction, qui gagneraient à être choisis parmi ses partenaires de recherche, et en ne limitant pas le rôle de ce conseil à la seule élaboration d'une réflexion prospective. Il importe en effet qu'il puisse contribuer à la redéfinition d'une nouvelle feuille de route scientifique plus resserrée. Toutes ces actions permettraient à l'IR ESTP de viser sur le long terme un rayonnement qui serait au moins de niveau national. Dans cette perspective, le comité recommande également à l'ESTP de s'assurer que la nouvelle feuille de route scientifique soit cohérente avec les ressources humaines et les moyens financiers dont l'école dispose.**

---

<sup>51</sup> <https://www.estp.fr/les-laboratoires>

<sup>52</sup> Rapport Hcéres sur l'unité de recherche IR de l'ESTP de 2024-2025.

<sup>53</sup> Rapport Hcéres sur l'unité de recherche IR de l'ESTP de 2024-2025.

<sup>54</sup> Rapport Hcéres sur l'unité de recherche IR de l'ESTP de 2024-2025.

# Table des matières

<b>Messages-clés de l'évaluation .....</b>	<b>3</b>
<b>Présentation de l'établissement.....</b>	<b>5</b>
<b>Avis développé de l'établissement .....</b>	<b>8</b>
<b>1/ Forces principales .....</b>	<b>8</b>
a / Un très fort degré de reconnaissance de l'établissement par les branches professionnelles et par de grandes entreprises, qui accompagne une solide implantation dans les territoires.....	8
b / Une stratégie internationale pleinement développée, qui offre à l'ESTP de nombreuses possibilités.....	10
c / Une offre de formation d'ingénieur revue et déployée au sein de nouveaux campus, élargie avec des Bachelors et Mastères Spécialisés, et qui renforce la visibilité de l'ESTP dans le domaine de la construction durable. ....	11
<b>2/ Faiblesses appelant une vigilance particulière.....</b>	<b>13</b>
a / Un modèle économique fragile, compte tenu du développement de l'école sur plusieurs campus et du renforcement récent de l'activité de recherche.....	13
b / Une transformation ambitieuse, qui mérite d'être plus fortement accompagnée et un management intermédiaire à stabiliser et à structurer.....	14
C / Un dialogue limité entre la communauté étudiante et l'école, et qui mérite d'être davantage formalisé.....	15
d / Une stratégie en matière de recherche affaiblie par l'absence d'une feuille de route précisément définie.....	16
<b>Table des matières .....</b>	<b>18</b>
<b>Observations du directeur général de l'ESTP .....</b>	<b>19</b>
<b>Organisation de l'évaluation.....</b>	<b>23</b>

# Observations du directeur général de l'ESTP



Cachan, le 21 juillet 2025

**Monsieur Pierre Glaudes**  
Directeur du département  
d'évaluation des établissements

**HCÉRES**  
19 boulevard Poissonnière  
75002 Paris

**Objet** : Observations de l'ESTP sur le rapport d'évaluation Hcéres

Monsieur le directeur,

Je tiens, avant tout, à remercier le président et les membres du comité d'évaluation du Hcéres pour la qualité des échanges et le travail d'analyse mené dans le cadre de cette évaluation. Cette évaluation intégrée, portant à la fois sur l'établissement et sur son institut de recherche, a représenté pour notre école d'ingénieurs un exercice structurant et fédérateur. Elle a permis de mesurer collectivement le chemin parcouru, de valoriser les actions structurantes entreprises ces dernières années, et d'identifier avec objectivité les axes de progrès à poursuivre. Le rapport final reconnaît la dynamique engagée et témoigne de la cohérence du projet stratégique porté par la direction, grâce à l'implication de sa gouvernance et de l'ensemble des équipes. Je souhaite ici remercier chaleureusement l'équipe de direction et l'ensemble de collaborateurs, enseignants, chercheurs et responsables de service qui ont contribué à la rédaction du rapport d'autoévaluation et à la qualité des échanges avec les experts.

Le regard porté sur l'ESTP, Grande école d'ingénieurs de la construction, ainsi que les nombreuses recommandations formulées nourriront utilement la réflexion stratégique de l'école pour les années à venir, tant en matière de formation, de recherche, que de vie étudiante. Il convient cependant de rappeler que cette évaluation porte sur une période de référence allant de 2018 à début 2024, soit une période légèrement antérieure à la publication du rapport. Aussi, certaines observations doivent être recontextualisées au regard de ces transformations récentes, notamment en matière de gouvernance et de représentation des étudiants au sein des instances.

L'ESTP, Grande école d'ingénieurs de la construction, se réjouit que le Hcéres ait mis en exergue les « forces principales » de l'établissement dans son rapport d'évaluation, en soulignant que l'école assume pleinement sa mission d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG), statut auquel elle reste profondément attachée. Cette reconnaissance vient consacrer son engagement constant en faveur de l'intérêt général, au service des étudiants, des entreprises du secteur et des territoires. Elle s'exprime à travers une offre de formation en phase avec les besoins de la construction durable et de la transition écologique, mais aussi à travers une activité de recherche propre, portée par notre institut de recherche, qui se renforce et s'organise autour des grands enjeux du secteur : bas carbone, industrialisation, numérique, génie écologique.

Nous avons également accueilli, avec une grande satisfaction, la reconnaissance exprimée par le comité d'experts quant à l'ancrage solide de l'ESTP, Grande école d'ingénieurs de la construction, dans le tissu économique et professionnel du secteur du BTP et de l'énergie, ainsi que son implication dans les territoires. Elle est le fruit d'une transformation majeure conduite par la nouvelle direction de l'école depuis 2020. Cette transformation s'est traduite, en particulier, par une refonte en profondeur de l'offre de formation initiale et continue qui a permis à l'établissement de mieux répondre aux besoins actuels et futurs du secteur.

**ESTP - Grande école d'ingénieurs de la construction**  
28 avenue du Président Wilson 94234 Cachan Cedex  
+33 (0)1 49 08 56 50 – estp.fr

1 / 4

Etablissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG), reconnu par l'État depuis 1921, géré par une association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Membre associé de Paris Est Sup - SIRET 325 002 111 00012 - TVA intracommunautaire FR 78 325 002 111

La révision complète du programme ingénieur, la création de nouveaux bachelors, le développement de l'apprentissage, l'élargissement des Mastères Spécialisés à des thématiques en lien avec les transitions écologique et numérique, ainsi que la diversification de l'offre en formation continue, constituent les preuves de cette modernisation ambitieuse.

Ce renouvellement de l'offre a été mené en étroite concertation avec les fédérations professionnelles (FFB, FNTP, Syntec Ingénierie, etc.), les entreprises partenaires et les alumni, ce qui conforte la pertinence et la réactivité de notre école face aux évolutions des métiers et des compétences dans le champ de la construction. La reconnaissance par le comité de la refonte globale de notre offre de formation, déployée sur plusieurs campus et élargie aux bachelors et Mastères Spécialisés, nous conforte dans les choix opérés depuis 2020. Cette nouvelle structuration pédagogique répond à une double exigence : celle de former davantage d'ingénieurs et de cadres intermédiaires face à l'urgence des transitions, et celle de proposer des parcours diversifiés et accessibles sur tout le territoire.

Par ailleurs, nous partageons totalement les recommandations du comité relatives à la valorisation des chaires industrielles, à la mobilisation du réseau des alumni et à la consolidation des liens avec les collectivités territoriales. Ces orientations s'inscrivent dans notre stratégie de renforcement du triptyque "formation, recherche, territoire", avec une attention constante portée à l'ouverture internationale, à la professionnalisation des cursus et à l'impact territorial de nos actions.

Nous nous réjouissons aussi que le comité d'experts ait souligné avec justesse le développement significatif de la stratégie internationale de l'ESTP. Celle-ci est le fruit d'une volonté constante d'ouvrir l'école à l'Europe et au monde, en cohérence avec les attentes des étudiants et les besoins d'internationalisation exprimés par les entreprises du secteur de la construction qui, rappelons-le, représente un secteur d'excellence et d'expertise de nos entreprises. Nous partageons entièrement les recommandations formulées, tant sur la nécessaire consolidation de nos partenariats structurants que sur l'opportunité de mieux valoriser l'ensemble de notre offre de formation. Dans ce cadre, nous avons d'ores et déjà engagé un travail de ciblage stratégique de nos coopérations internationales, avec pour objectif de renforcer leur articulation entre formation, recherche et innovation.

Enfin, nous partageons pleinement la responsabilité sociétale et environnementale qui représente à la fois une opportunité, un levier de transformation et un vecteur de développement stratégique pour l'ESTP. Elle constitue un enjeu majeur pour la société, au regard de l'impact du secteur de la construction, et s'inscrit en cohérence avec notre mission d'établissement d'intérêt général et notre engagement en faveur d'une construction durable.

Si le rapport souligne avec justesse ces atouts structurants de l'ESTP, il souligne également un certain nombre de fragilités ou de points d'attention, que nous accueillons avec réalisme. Nous souhaitons ici apporter quelques éléments de réponse sur ces sujets identifiés comme appelant une vigilance particulière.

### **Renforcement de la stratégie de recherche : une nouvelle feuille de route structurée et partagée**

Nous reconnaissons sans réserve les constats formulés par le comité concernant la nécessité de clarifier et de renforcer la stratégie scientifique de l'ESTP. Ce point fait d'ailleurs l'objet, depuis plusieurs mois, d'un travail approfondi conduit par la direction de la recherche. Conformément aux statuts modifiés et adoptés par notre Conseil d'administration à la fin de l'année 2024, un nouveau Conseil scientifique de la recherche est en cours de constitution. Il intégrera une part renforcée de membres académiques externes, reconnus pour leur expertise dans les domaines couverts par l'*Institut de recherche de la construction*, et issus de nos réseaux de partenaires. Ce conseil, dont l'installation est prévue pour l'automne 2025, aura un rôle actif dans la structuration, l'animation et l'évaluation de notre politique de recherche.

Parallèlement, une nouvelle feuille de route scientifique est en cours de rédaction. Elle visera à mieux cibler nos priorités autour de quelques axes forts, cohérents avec les enjeux du secteur (transition bas carbone, villes durables, matériaux innovants, digitalisation des processus constructifs, intelligence artificielle), et avec les ressources humaines et financières de l'établissement.

Ce document stratégique intégrera également les engagements en matière d'intégrité scientifique, les objectifs de valorisation des productions dans des revues à fort impact, ainsi que des critères de lisibilité et de rayonnement, à l'échelle nationale dans un premier temps, et à moyen terme à l'échelle européenne.

Nous partageons enfin l'analyse du comité concernant la stabilité et l'attractivité des profils enseignants-chercheurs. C'est un sujet prioritaire pour notre politique RH, qui fait l'objet de mesures en cours d'ajustement, tant sur les parcours que sur les conditions d'exercice de l'activité de recherche.

### **Le dialogue avec la communauté étudiante : des évolutions déjà engagées**

Le comité d'experts souligne à juste titre la nécessité de structurer davantage le dialogue entre l'école et ses étudiantes et étudiants, et de renforcer leur représentation au sein des instances de gouvernance. Ce point a été pleinement entendu par la direction de l'ESTP, et des évolutions récentes témoignent de notre volonté de progresser rapidement en ce domaine.

Les statuts de l'établissement ont été modifiés fin 2024 afin de garantir une représentation étudiante avec voix délibérative au sein des principales instances décisionnelles, notamment le Conseil d'administration. Cette disposition est désormais en vigueur et s'inscrit dans une logique d'implication directe des étudiants dans les choix stratégiques de l'école.

Par ailleurs, conformément aux recommandations du comité, nous travaillons à la création d'une instance spécifique regroupant l'ensemble des élus étudiants de tous les campus, dans une logique de coordination et de transparence. Cette structure, en cours de formalisation dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante, contribuera à fluidifier les échanges entre les représentants étudiants et la direction, à faire circuler l'information entre les différents niveaux de gouvernance, et à renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté étudiante, malgré la diversité géographique des campus.

Nous partageons également les constats relatifs à l'amélioration des services de santé, au besoin de professionnalisation de certains dispositifs d'accompagnement, et à l'engagement nécessaire dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Des mesures concrètes sont actuellement mises en place.

### **Une vigilance sur le modèle économique de l'école**

Le comité souligne, avec raison, la nécessité de veiller à la pérennisation du modèle économique de l'établissement. Il est opportun de préciser ici que plusieurs facteurs externes ont pesé sur l'équilibre financier de l'établissement : la baisse significative des ressources issues de la taxe d'apprentissage, le maintien à l'identique de la dotation de service public malgré l'augmentation des effectifs formés, et la concurrence accrue sur les financements de la recherche. À ces éléments s'ajoutent les exigences accrues en matière d'encadrement pédagogique, de soutien à la vie étudiante et de conformité réglementaire, notamment vis-à-vis des certifications de grade et du référentiel de la CTI.

Cette vigilance économique s'avère d'autant plus impérieuse que l'école s'est vu adresser, par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), une injonction relative au taux d'encadrement, l'obligeant à renforcer significativement le recrutement de personnels permanents enseignants et enseignants-chercheurs. Pour répondre à cette exigence, l'ESTP a engagé un plan pluriannuel ambitieux qui assume un effort soutenu en matière de masse salariale.

Dans ce contexte, l'école doit rester vigilante sur ses équilibres budgétaires et s'engage dans une stratégie de diversification raisonnée de ses ressources, en mobilisant notamment les contrats de recherche, les partenariats industriels, les thèses CIFRE, et les dispositifs européens éligibles.

L'école s'engage également à renforcer son pilotage budgétaire, en mettant en place un suivi analytique approfondi et en élaborant un nouveau plan pluriannuel destiné à guider ses choix stratégiques dans une logique de transparence et de responsabilité.

### **Une implication différenciée mais réelle dans les politiques de site**

La direction de l'ESTP souhaite nuancer la recommandation du comité relative à l'implication de l'école dans les politiques de site. Si l'établissement ne relève pas des regroupements universitaires classiques, son positionnement d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général ne l'empêche en aucun cas de participer activement aux dynamiques territoriales dans lesquelles s'inscrivent ses différents campus.

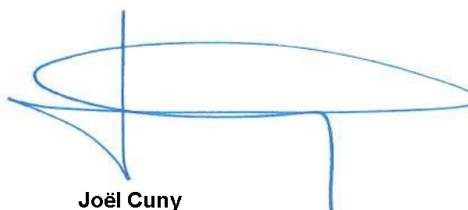
Sur le site de Cachan, l'ESTP est pleinement engagée dans la constitution de la Convention de Coordination Territoriale (CCT) du périmètre Paris-Est Sud, dont les travaux ont débuté en 2025. L'établissement y prend part, aux côtés de ses partenaires historiques, avec lesquels il entretient des relations étroites, tant en formation qu'en recherche avec les deux Universités du territoire, l'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil. L'ESTP a été, jusqu'en 2023, membre associé de la Comue Paris-Est Sup, avec un siège au conseil d'administration, et a renforcé son implication, durant la période évaluée, à travers des coopérations structurantes (participation au PUI SEVILLE, coportage d'un Mastère Spécialisé avec l'ENPC, participation active à l'école doctorale).

Par ailleurs, au titre du campus de Troyes, l'ESTP est établissement associé de l'URCA (Université de Reims-Champagne-Ardenne) ; au titre du campus de Dijon, l'école est membre du nouvel EPE Université Bourgogne Europe. En ce qui concerne le campus d'Orléans, l'ESTP a signé, dès 2024, une convention-cadre de partenariat avec l'Université d'Orléans.

L'ESTP, Grande école d'ingénieurs de la construction, remercie une nouvelle fois le président et les membres du comité d'évaluation du Hcéres pour la qualité de leur travail. Elle tient à souligner que l'ensemble de ses collaborateurs, enseignants, chercheurs, personnels administratifs, élèves et partenaires demeurent pleinement engagés au service du développement de l'établissement et de ses missions d'intérêt général.

Notre ambition reste inchangée : former un plus grand nombre d'ingénieurs et de cadres opérationnels pour accompagner les transitions du secteur, tout en développant une recherche appliquée de haut niveau, en lien étroit avec les entreprises et les partenaires académiques. À travers ce double engagement, l'ESTP affirme son positionnement singulier dans le paysage de l'enseignement supérieur : une école d'ingénieur de référence, ancrée dans les territoires et actrice de l'innovation au service de la construction durable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma parfaite considération.



**Joël Cuny**  
Directeur général

# Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de l'ESTP a eu lieu du 3 au 4 décembre 2024. Le comité était présidé par **Monsieur Frank Debouck**, retraité depuis avril 2024, ancien président ComUE Université de Lyon, ancien directeur de l'École Centrale Lyon et Vice-Président de l'Université de Lyon en charge des relations entreprises et Vice-Président du Groupe des Écoles Centrales (GEC).

Ont participé à cette évaluation :

- **Monsieur Franck Annequin**, secrétaire général de l'École des Ponts ParisTech, ancien secrétaire général de Télécom Paris, et ancien responsable patrimoine adjoint à l'Institut Mines Télécom ;
- **Monsieur Gabin Bafoil**, étudiant ingénieur en 2e année à Grenoble INP Esisar (diplôme d'ingénieur en électronique, informatique et systèmes avec une diplomation prévue en 2025) en alternance chez STMicroelectronics, expert élève ingénieur auprès de la Commission des Titres d'Ingénieurs, co-responsable du pôle expert élève au Bureau national des élèves ingénieurs ;
- **Monsieur Stéphane Ginestet**, professeur des universités et directeur du département Génie civil chez INSA Toulouse et ancien maître de conférences à l'Université de Bordeaux.

**Monsieur Daniel Coutellier**, conseiller scientifique, et **Madame Megan Wadriako**, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.



Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

